

Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT)

Normes techniques pour les machines ¹

En vertu de l'art. 4a de la loi fédérale du 19 mars 1976 (modifiée le 18 juin 1993) sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.I), les normes techniques énumérées dans l'annexe sont définies comme des normes techniques qui sont propres à concrétiser les exigences de base de la sécurité et de la santé par rapport aux machines, dans le sens de l'art. 2, al. 1, de l'ordonnance du 12 juin 1995 sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.II). Il s'agit à ce propos de normes européennes harmonisées qui ont été édictées par le Comité européen de normalisation (CEN), sur l'ordre de la Commission des Communautés européennes et de l'Association européenne de libre échange (AELE).

Les listes des titres des normes techniques qui ont été définies par **seco** ainsi que les textes de ces normes peuvent être commandés auprès de l'Association suisse de normalisation, division switec, Bürglistrasse 29, 8400 Winterthour.

27 mars 2001

seco - Direction du travail

Installations et appareils techniques
M. Berthoud

¹ Voir également FF **1997** III 1270, IV 133 et 502, **1998** 944, **1999** 8049, **2000** 1756 4636

Normes techniques pour les machines

Numéro	Titre	Référence journal off. - CE
EN 201/A1	Machines pour le caoutchouc et les matières plastiques — Machines à injecter — Prescriptions de sécurité	2000/C 142/15
EN 415-2	Sécurité des machines d'emballage — Partie 2: Machines d'emballage pour contenants rigides préformés	2000/C 252/03
EN 1034-3	Sécurité des machines – Prescriptions de sécurité pour la conception et la construction de machines de fabrication et de finition du papier – Partie 3: Visiteuses, bobineuses et machines de fabrication du papier multicouche	2000/C 142/15
EN 1459	Sécurité des chariots de manutention — Chariots autotomoteurs à portée variable	2000/C 252/03
Avertissement: L'attention des utilisateurs de la norme EN 1726-1 est attirée sur le fait qu'elle ne traite pas des risques courus par l'opérateur lors d'un renversement fortuit du chariot.		
Pour cet aspect, la norme ne donne pas présomption de conformité.		
EN 1726-1	Sécurité des chariots de manutention — Chariots autotomoteurs de capacité n'excédant pas 10 000 kg et tracteurs dont l'effort au crochet est inférieur ou égal à 20 000 N — Partie 1: Prescriptions générales	2000/C 252/03
Avertissement: L'attention des utilisateurs de la norme EN 1726-1 est attirée sur le fait qu'elle ne traite pas des risques courus par l'opérateur lors d'un renversement fortuit du chariot.		
Pour cet aspect, la norme ne donne pas présomption de conformité.		
EN 12525	Matériel agricole — Chargeurs frontaux — Sécurité	2000/C 142/15
EN 12644-2	Appareils de levage à charge suspendue – Informations pour l'utilisation et les essais – Partie 2: Marquage	2000/C 142/15
EN 50144-2-1	Sécurité des outils électroportatifs à moteur — Partie 2-1: Règles particulières pour les perceuses	2000/C 142/15
EN 50144-2-2	Sécurité des outils électroportatifs à moteur — Partie 2-2: Règles particulières pour les visseuses et clés à chocs	2000/C 142/15
EN 50144-2-4	Sécurité des outils électroportatifs à moteur — Partie 2-4: Règles particulières pour les ponçuses	2000/C 142/15
EN 50144-2-5	Sécurité des outils électroportatifs à moteur — Partie 2-5: Règles particulières pour les scies circulaires et les couteaux circulaires	2000/C 142/15

Numéro	Titre	Référence journal off. - CE
EN 50144-2-17	Sécurité des outils électroportatifs à moteur — Partie 2-17: Règles particulières pour les défonceuses	2000/C 142/15
EN 50144-2-18	Sécurité des outils électroportatifs à moteur — Partie 2-18: Règles particulières pour les affleureuses	2000/C 142/15
EN 60204-1	Sécurité des machines — Équipement électrique des machines — Partie 1: Règles générales (CEI 60204-1:1997)	2000/C 142/15
Avertissement: La présomption de conformité donnée par la norme EN 60204-1 de 1992 cesse le 1.7.2001.		
EN 60335-2-64	Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues – Partie 2-64: Règles particulières pour les machines de cuisine électriques à usage collectif (CEI 60335-2-64:1997 Modifié)	2000/C 142/15

Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2001
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	12
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	27.03.2001
Date	
Data	
Seite	1235-1237
Page	
Pagina	
Ref. No	10 125 268

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.